

Le PRÉSIDENT: Y en a-t-il qui désireraient de plus amples détails ou qui auraient des questions à poser à M. Denton?

Le sénateur HAIG: J'aurais des questions à poser au sujet de l'agriculture. Est-ce que la nouvelle machinerie agricole qui a été mise sur le marché, il y a cinq ou sept ans, a quelque rapport avec la diminution du nombre des travailleurs agricoles?

M. DENTON: Oui, on considère généralement ce fait comme un des facteurs d'importance.

Le sénateur PRATT: En ce qui concerne les pourcentages et comparaisons des dix dernières années qui se trouvent dans ce rapport, les variations seraient-elles attribuables au fait que les chiffres recueillis il y a huit ou dix ans n'étaient pas établis sur la même base qu'aujourd'hui? La classification des genres d'activité qu'emploie aujourd'hui la Commission d'assurance-chômage est plus étendue qu'elle ne l'était autrefois. Au Bureau fédéral de la Statistique et dans certains autres organismes, les méthodes de classification des données ont également évolué, non seulement dans le cas du chômage mais à d'autres points de vue. Cette évolution s'est produite, si je ne me trompe, ces dernières années. Dans ce cas les comparaisons dont vous nous faites part et qui s'étendent sur une période de dix ans n'auraient-elles pas subi de quelque façon les effets de ces changements? J'ajoute pour être plus précis: Croyez-vous que ces comparaisons auraient la même envergure aujourd'hui si on avait employé il y a dix ans, le genre de classification dont on se sert aujourd'hui?

M. DENTON: Je ne me suis pas servi des chiffres de la Commission d'assurance-chômage. Ceux que j'ai employés sont tirés du sondage mensuel effectué par le Bureau fédéral de la Statistique, au sujet de la population active, ainsi que de l'enquête par sondage mensuel sur les établissements de quinze employés ou plus. Dans ces deux cas, la même méthode a été employée au cours de la période susmentionnée. Les séries sont invariables. Ce sont des séries qui, au fond, ne changent pas.

M. DEUTSCH: Ce dont vous parlez, monsieur le sénateur, se serait produit si nous nous étions servis des données statistiques de l'assurance-chômage. Ces données ont été modifiées par suite des changements qui se sont produits dans l'administration et l'orientation du régime d'assurance-chômage, mais dans le présent cas, nous nous en sommes tenus à des séries qui n'ont pas varié.

Le sénateur HORNER: Pour ce qui est de la diminution considérable de la main-d'œuvre agricole, cette diminution n'est-elle pas le résultat de la semaine de cinq jours, des conditions de travail et des salaires actuels ainsi que de l'assurance-chômage? Comme je suis moi-même cultivateur, je suis au courant de ces choses et, au cours de mes voyages, il m'arrive de voir des clôtures qui ne sont pas en bon état et je me rends compte du grand nombre de travaux de ferme qu'il faudrait faire et qui ne rapportent pas beaucoup en espèces sonnantes; je sais aussi qu'il y a un grand nombre de fermiers qui cherchent de l'aide et qui n'en trouvent pas. Les ouvriers ne veulent pas s'engager sur des fermes qui sont situées à une certaine distance de la ville. Ils refusent d'aller travailler au loin pour les salaires qu'on paie de nos jours. Presque toutes les fermes ont l'air négligé; les clôtures tombent et le reste est à l'avenant.

M. DEUTSCH: A mon avis, monsieur le sénateur, il n'y a pas de doute que l'attrait relatif du travail loin des fermes, si on le compare à celui du travail sur la ferme, s'est modifié au cours des dix dernières années. Du fait qu'un grand nombre de travailleurs ont quitté les fermes, on peut en conclure qu'ils se sentent attirés ailleurs, peut-être parce qu'ailleurs on trouve des occasions d'emploi plus nombreuses, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Tous ces facteurs ont eu un rôle à jouer dans le mouvement des travailleurs en dehors des fermes.